



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 70 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (79 %).



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION



La part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Il oscille entre 70 % et 72 %.



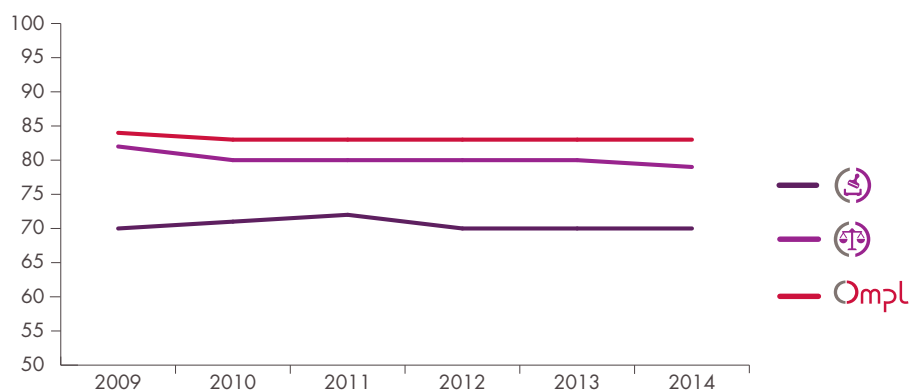
PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans la branche. Les hommes bénéficient presque aussi souvent que les femmes de ce type de contrat.



Effectifs par genre

Genre			Ompl
Femmes	70,03 %	78,68 %	82,86 %
Hommes	29,97 %	21,32 %	17,14 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail

Contrats de travail					Ompl	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	88,76%	87,83%	84,13 %	73,88 %	85,74 %	80,46 %
CDD	10,22%	9,72%	9,59 %	12,86 %	10,51 %	13,46 %
Apprentis	ND	ND	0,40 %	0,50 %	2,17 %	2,18 %
Autres	0,70%	2,30%	5,30 %	11,73 %	1,30 %	3,38 %
Non déterminés ¹	0,32%	0,15%	0,59 %	1,04 %	0,29 %	0,52 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1. Salariés dans la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.





SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (74 %) et atteint un minimum pour la Corse (59 %).

Taux de féminisation par région

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	74,05 %	82,06 %	83,64 %
Bourgogne-Franche-Comté	70,16 %	77,37 %	85,98 %
Bretagne	70,45 %	80,37 %	83,44 %
Centre-Val de Loire	71,82 %	81,53 %	85,39 %
Corse	58,95 %	63,50 %	82,83 %
DOM	63,38 %	70,77 %	80,56 %
Grand Est	68,74 %	81,51 %	85,54 %
Hauts-de-France	68,36 %	79,05 %	83,07 %
Île-de-France	68,85 %	74,27 %	77,57 %
Normandie	72,12 %	77,56 %	84,70 %
Nouvelle-Aquitaine	73,09 %	82,51 %	84,35 %
Occitanie	69,92 %	82,04 %	84,56 %
Pays de la Loire	71,86 %	81,57 %	83,53 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	68,66 %	81,44 %	85,12 %
Ensemble	70,03 %	78,68 %	82,86 %